



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC



Notre métier, leur avenir

DECLARATION LIMINAIRE du SNUEP-FSU

à la CAPA des PLP du 15/03/2019

La loi Blanquer dite de « l'école de la confiance » qui avait pour but essentiel d'abaisser l'âge de la scolarisation obligatoire à 3 ans est devenue un véritable fourre-tout au service du projet idéologique du gouvernement. La FSU y lit la volonté du Ministre de l'éducation d'imposer des transformations importantes tant dans l'organisation de l'École que dans les contenus à enseigner. Ce projet de loi ne répond pas à l'exigence de démocratisation du système éducatif ni à la nécessité d'améliorer le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves et l'élévation du niveau de qualification. L'amélioration de notre système éducatif exige une construction commune, concertée et ambitieuse. Ce n'est manifestement pas l'option choisie par le gouvernement.

La marche forcée pour une mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle en septembre prochain aboutit encore à un débat inexistant. Suivant un calendrier serré, le ministère avait réduit la consultation à une dizaine de jours, une seule réunion par discipline étant prévue avec les organisations syndicales. Les projets de textes ont d'ailleurs été publiés quelques jours avant les réunions de consultation. Cette méthode témoigne du peu de considération du ministre pour l'avenir des jeunes et pour les personnels de la voie professionnelle, malgré sa campagne de communication.

La réforme interpelle et inquiète l'ensemble des personnels d'enseignement de l'établissement car, sous fond d'austérité budgétaire, elle ne permettra plus de former les élèves qui en ont le plus besoin et ne permettra plus leur émancipation par l'accès à une culture générale et professionnelle de haut niveau.

Ces réformes se placent dans un contexte de préparation de rentrée marqué par l'amplification des suppressions de postes.

Les conditions de travail des élèves et des personnels vont continuer de se détériorer. L'augmentation importante des heures supplémentaires, censée pallier les 2 450 suppressions d'emplois dans le second degré, ne fera qu'alourdir la charge de travail des personnels et laissera des établissements en difficulté.

Concernant cette CAPA, nous tenons à remercier les personnels des services pour les documents qui ont pris en compte les remarques faites par la FSU lors du GT. Le petit nombre de dossiers de PACD et PALD étudiés n'est pas le reflet réel des souffrances professionnelles rencontrées par un nombre de plus en plus important de nos collègues PLP.

Sur les congés de formation, nous notons une hausse appréciable de 50 % des demandes. Parmi les demandeurs, nous avons relevé le nombre important de demandes émanant des professeurs du secteur tertiaire : ils représentent 10 des 30 demandes, la plupart pour quitter l'Enseignement

Professionnel s'ils réussissent les concours préparés, voire pour changer de métier. N'est-ce pas lié à la réforme de la voie pro qui conduit un certain nombre de personnels à douter de leur métier et des attentes réelles de l'institution ? Qu'a à gagner une société dont les professeurs croient de moins à moins à l'utilité de leur métier telle qu'on lui demande de le pratiquer ?

Pour la première fois, l'avancement accéléré pour passer au 7^{ème} ou au 9^{ème} échelon est examiné devant notre CAPA à partir des avis rendus lors des rendez-vous de carrière de l'année précédente. Le SNUEP-FSU conteste toujours le classement au mérite des enseignants, notion subjective d'un évaluateur à l'autre quel que soit l'encadrement des méthodes d'appréciation, l'avis final rendu par Monsieur le recteur l'étant encore plus. Pour 46 promotions « accélérées » au 7^{ème} et au 9^{ème} (18 au 7^{ème} et 28 au 9^{ème}), les 26 PLP avec avis Excellent ont tous été promus. Contrairement à d'autres corps, nous pouvons nous féliciter de la parité au niveau de l'avis excellent. Pour le SNUEP-FSU, la prise en compte de la parité et le poids des disciplines est une avancée liée au PPCR. Ce que nous dénoncions l'année dernière : la surreprésentation de la production dans les promus ne se reproduit pas cette année, c'est l'enseignement général qui est surreprésenté (29.6 % des promouvables mais 37 % des promu.es) au détriment de la production (39 % promouvables mais 28.3 % des promu.es) et service (31.4% promouvables mais 28.3% des promu.es).

Le SNUEP-FSU revendique des carrières revalorisées, parcourues à un rythme unique le plus favorable, sans obstacle de grade. Il réclame la refonte des grilles indiciaires en une échelle unique et l'accès de toutes et tous à l'indice terminal du corps ou du cadre d'emploi à la fin d'une carrière complète.